

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_24-DE

n° 2024/24

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation :

Le 08/04/2024

Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARI, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** Convention de servitude ENEDIS

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du Rapporteur entendu,

**CONSIDÉRANT** le projet de construction de la crèche à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE.

**CONSIDÉRANT** la proposition de raccordement ENEDIS.

**CONSIDÉRANT** la nécessité des droits de servitude à ENEDIS pour le raccordement de la crèche.

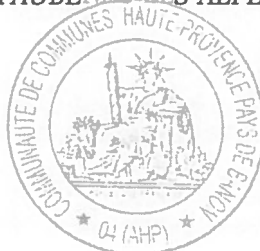
**CONSIDÉRANT** la convention de servitude proposée par ENEDIS.

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le président à signer la convention de servitude avec ENEDIS

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_25-DE

n° 2024/25

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVALT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** VILLEMUS – Ancienne mairie  
Convention de mise à disposition

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du Rapporteur entendu,

VU l'article L5211-56 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU les compétences exercées par la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

**CONSIDÉRANT** le projet de réhabilitation de l'ancienne mairie de VILLEMUS.

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

**ACCEPTE** de réaliser les travaux de réhabilitation de l'ancienne mairie de VILLEMUS.

**ADOPTE** la convention de mise à disposition.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention de mise à disposition à intervenir entre la commune de VILLEMUS et la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240418-DELIB\_2024\_26-DE

n° 2024/26

**Nombre de membres :**

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ **Date de la convocation :**

Le 08/04/2024

▪ **Date d'affichage :**

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** ST MAIME – Réhabilitation des « 4 Reines » - Contrat de maîtrise d'oeuvre

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du Rapporteur entendu,

**CONSIDÉRANT** l'avis d'appel à concurrence pour la désignation d'un maître d'oeuvre pour la réhabilitation du bâtiment des « 4 reines » à ST MAIME.

**CONSIDÉRANT** le résultat de la consultation.

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**DESIGNE** la SARL d'architecture PAILLAT, architecte à DAUPHIN pour assurer la maîtrise d'oeuvre de cette opération.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer le contrat à intervenir fixant la rémunération à 95 000 € HT pour un montant de travaux estimé à 1 000 000 €.

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_27-DE

### Séance du 15 avril 2024

n° 2024/27

#### Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

#### ▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

#### ▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

#### PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVault, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

#### POUVOIRS :

Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVault  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

#### Secrétaire de séance :

Mme Sylvie MARTELLI

#### Objet :

DAUPHIN – Travaux d'urgence RD 505 entre Dauphin et St Martin-les-Eaux.  
Marché à Procédure Adaptée

### *Le Conseil de Communauté,*

**CONSIDERANT** les intempéries survenus les 9 et 10 mars 2024 sur le territoire de la Communauté de communes.

**CONSIDERANT** les dégradations sur la RD 905 entre DAUPHIN et ST MARTIN-LES-EAUX le long du cours d'eau imposant sa fermeture pour la sécurité des usagers.

**CONSIDERANT** l'urgence de rétablir l'accès à ces deux communes.

**CONSIDERANT** la consultation dans le cadre du marché à procédure adaptée et de son résultat.

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché à intervenir avec l'entreprise ATP Environnement pour la somme de 84 850 € HT soit 101 820 € TTC.

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 23/05/2024  
Reçu en préfecture le 23/05/2024  
Publié le  
ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_28-DE

Séance du 15 avril 2024

n° 2024/28

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

- Date de la convocation : Le 08/04/2024
- Date d'affichage : Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MARTELLI

Objet : TRAVAUX D'URGENCE SUITE AUX INTEMPERIES du 9 et 10 mars 2024.  
Demande de financement DSEC

### *Le Conseil de Communauté,*

L'exposé du rapporteur entendu,

**CONSIDERANT** les intempéries survenus les 9 et 10 mars 2024 sur le territoire de la Communauté de communes.

**CONSIDERANT** les dégradations sur la voirie et aux abords des cours d'eau survenues le 9 et 10 mars 2024 sur les communes d'Aubenas-les-Alpes, Banon, Dauphin, Mane, Revest des Brousses et St Michel l'Observatoire imposant parfois la fermeture des accès pour des raisons de sécurité.

**CONSIDERANT** la nécessité et l'urgence d'effectuer les travaux pour rétablir les accès et la sécurité.

**CONSIDERANT** que cette opération s'inscrit dans le domaine de compétence de la Communauté de communes.

n° 2024/28

**Objet :** TRAVAUX D'URGENCE SUITE AUX INTEMPERIES du 9 et 10 mars 2024.  
Demande de financement DSEC

**CONSIDERANT** le montant des travaux qui s'élèvent à 213 790,73 € HT.

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**SOLLICITE** le concours financier de l'Etat au titre de la Dotation de Solidarité en faveur de l'Equipement des collectivités la plus élevée possible.

**AUTORISE** Monsieur le Président à présenter les demandes de financements.

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, le jour, mois, an que dessus.*



Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

*[Signature]*  
Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_29-DE

n° 2024/29

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 38  
▪ en exercice : 38  
▪ qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** Aménagement d'un bâtiment existant en friche pour une entreprise à BANON  
Lot 03 – Serrurerie – Ets DEPEYTE CONSTRUCTION – Avenant n°2

### *Le Conseil de Communauté,*

L'exposé du rapporteur entendu,

**CONSIDERANT** les travaux d'aménagement d'un bâtiment existant en friche pour une entreprise à BANON.  
**CONSIDERANT** la nécessité de procéder à la réfection de la toiture du bâtiment qui n'est pas étanche.  
**CONSIDERANT** le devis présenté par l'Ets DEPEYTE CONSTRUCTION titulaire du lot 3 - Serrurerie

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'avenant n°2 à intervenir avec l'Ets DEPEYTE CONSTRUCTION pour la réfection de la toiture pour un montant de 60 000 € HT – 72 000 € TTC.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_30-DE

n° 2024/30

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 38  
▪ en exercice : 38  
▪ qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVALT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MARTELLI

Objet : Aménagement d'un bâtiment existant en friche pour une entreprise à BANON  
Dépose et repose des panneaux photovoltaïques

### Le Conseil de Communauté,

L'exposé du rapporteur entendu,

**CONSIDERANT** les travaux d'aménagement d'un bâtiment existant en friche pour une entreprise à BANON.  
**CONSIDERANT** la nécessité de procéder à la réfection de la toiture du bâtiment qui n'est pas étanche et à la dépose et repose des panneaux photovoltaïques situés en toiture.  
**CONSIDERANT** le devis présenté par l'Ets SAEM Energies.

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer le devis valant bon de commande avec l'Ets SAEM Energies pour un montant de 21 179,20 € HT – 25 415,04 € TTC.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_31-DE

n° 2024/31

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

• Date de la convocation :

Le 08/04/2024

• Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :**

Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** CONTRAT DEPARTEMENTAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE 2024-2026

### *Le Conseil de Communauté,*

L'exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération du Conseil Départemental n°V-SCC-1 du 22/03/2024 approuvant le cadre d'intervention de la contractualisation 2024-2026 avec les territoires.

VU la délibération du département approuvant 8 Contrats Départementaux de Solidarité Territoriale 2024-2026.

VU le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale du territoire Haute-Provence Pays de Banon ci-annexé.

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

**DECIDE** d'adhérer au CDST 2024-2026 du territoire Haute-Provence Pays de Banon.

**AUTORISE** Monsieur le président à signer les contrats à intervenir ainsi que tous documents y afférant.

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_32-DE

n° 2024/32

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** INITIATIVES ALPES PROVENCE – Subvention 2024

### *Le Conseil de Communauté,*

L'exposé du rapporteur entendu,

**CONSIDERANT** la demande de subvention de l'association Initiative Alpes Provence.

**CONSIDERANT** que cette association a pour objet l'accueil, le financement, l'accompagnement et le suivi des créateurs et repreneurs d'entreprises.

**CONSIDERANT** l'intérêt qu'elle revêt sur le plan économique et social pour les entreprises de notre territoire.

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

**DECIDE** d'apporter une subvention identique à l'année dernière soit 6 707,40 €.

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024  
Reçu en préfecture le 18/04/2024  
Publié le  
ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_34-DE

n° 2024/34

**Nombre de membres :**

• afférents au Conseil de Communauté : 38  
• en exercice : 38  
• qui ont pris part à la délibération : 33

**Date de la convocation :**

Le 08/04/2024

**Date d'affichage :**

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :**

Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVALT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** TAUX D'IMPOSITION 2024

### Le Conseil de Communauté,

L'exposé du rapporteur entendu,

VU l'article L 5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'état 1259 de notification des taxes directes locales.

Après en avoir délibéré,

A la majorité avec 32 voix pour et une abstention,

**ADOPTE** les taux d'imposition comme suit :

Taxe	Base 2024	Taux voté	Produit assuré
Taxe d'Habitation	15 169 000	5,95 %	1 175 598
Taxe Foncière Bâti	457 300	7,75 %	111 627
Taxe Foncière Non Bâti	2 360 000	24,41 %	734 668
Cotisation Foncière des Entreprises	5 820 000	31,13 %	346 290

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_35-DE

n° 2024/35

### Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

- Date de la convocation : Le 08/04/2024
- Date d'affichage : Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

### PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES 2024

## Le Conseil de Communauté,

L'exposé du rapporteur entendu,

**CONSIDERANT** les bases prévisionnelles pour la Taxe d'Enlèvements des Ordures Ménagères 2024 (TEOM).

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**FIXE** la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères à 9,5%

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_36-DE

### Séance du 15 avril 2024

n° 2024/36

#### Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

#### Date de la convocation :

Le 08/04/2024

#### Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

#### PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARI, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

#### POUVOIRS :

Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** Attribution de subventions 2024

### *Le Conseil de Communauté,*

L'exposé du rapporteur entendu,

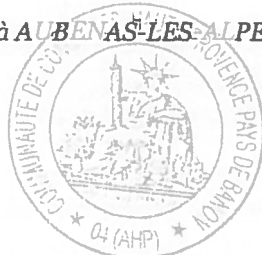
**CONSIDERANT** la présence d'associations ou structures d'intérêt communautaire sur le territoire de la CCHPPB.  
**CONSIDERANT** l'intérêt que revêtent ces structures sur le plan social et touristique.

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**DECIDE** de verser les subventions suivantes pour l'année 2024 :

- ADMR de BANON 12 000 €
- ADMR de REILLANNE 1 800 €
- Syndicat d'Initiative de REVEST DU BION 1 000 €
- Maison d'Assistantes Maternelle de ST MAIME 5 000 €

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024  
Reçu en préfecture le 18/04/2024  
Publié le  
ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_37-DE

n° 2024/37

Nombre de membres :

• afférents au Conseil de Communauté : 38  
• en exercice : 38  
• qui ont pris part à la délibération : 33

• Date de la convocation :

Le 08/04/2024

• Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** REVERSEMENT DE FISCALITE

### *Le Conseil de Communauté,*

L'exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'article 1609 nonies C et suivants du Code des Impôts.

VU l'arrêté préfectoral portant fusion des Communauté du Pays de Banon et de Haute Provence.

VU le rapport de la CLECT

**CONSIDERANT** que l'évaluation des charges transférées et des produits perçus rend créditrices les communes de DAUPHIN, ST MARTIN-LES-EAUX et MANE.

**CONSIDERANT** les demandes de ces communes.

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_38-DE

n° 2024/38

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES

Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON

Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARI, conseillers communautaires de DAUPHIN

M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON

M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE

M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN

M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER

M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE

M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS

Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE

Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.

M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.

M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME

M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX

M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE

M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE

M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES

M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

POUVOIRS : Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER

Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET

M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT

Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

Secrétaire de séance : Mme Sylvie MARTELLI

Objet : **AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Principal**

*Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du Rapporteur entendu,

A l'Unanimité,

**DECIDE** de **MODIFIER** les autorisations de programme et crédits de paiements (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_37-DE

n° 2024/37

**Objet :** REVERSEMENT DE FISCALITE

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**DECIDE** de rembourser en partie la fiscalité qui leur est due à hauteur de :

- ST MARTIN-LES-EAUX 100 000 €
- DAUPHIN 100 000 €
- MANE 100 000 €

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, le jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS



**Objet : AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Principal**

n° 2024/38

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		
							2024	2025	
Crèche de St Michel	1 635 000 €	765 000 €	2 400 000 €	163 547,90 €	1 008 701,48 €	726 680,90 €	560 000 €	clôturé	
		RECETTES	1 455 000 €	Emissions	Solde restant	Soit un total de : 1 286 680,09 € en 2024			
		Etat	330 000 €	99 000 €	231 000 €				
		Région	330 000 €	95 400,28 €	204 599,72 €				
		Département	110 000 €	32 771,84 €	77 228,16 €				
	CAF		600 000 €	456 900 €					
	Europe		85 000 €	85 000 €					

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement	
							2024	2025
GEMAPI	1 200 000 €	- €	1 200 000 €	140 929,20 €	27 190,80 €	-	100 000 €	531 880 €
		RECETTES	100 000 €	Emissions	Solde restant			
		Etat	100 000 €	-	100 000 €			

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement	
							2024	2025
Château de Reillanne	2 500 000 €	- €	2 500 000 €	93 011,86 €	49 804,45 €	-	350 000 €	1 007 183,69 €

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement	
							2024	2025
Voirie	1 000 000 €	400 000 €	1 400 000 €	610 142,73 €	194 940,70 €	-	200 000 €	194 916,57 €

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement	
							2024	2025
Logement THOMAS SIMIANE	110 000 €	- €	110 000 €	110 000 €	110 000 €	-	clôturé	
	70 000 €	130 000 €	200 000 €	-	-	70 000 €	130 000 €	clôturé

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement	
							2024	2025
Logement FONTES REILLANNE	115 193,80 €	- €	115 193,80 €	115 193,80 €	-	-	clôturé	
	150 000 €	10 000 €	310 000 €	49 357,68 €	240 853,07 €	19 789,25 €	- €	clôturé
		RECETTES	106 500 €	Emissions	106 500 €			
		Région	106 500 €	-				

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_38-DE

Page 2 sur 4

**Objet : AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Principal**

n° 2024/38

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Projet MONTJUSTIN	650 000 €	-	650 000 €	- €	- €	-	100 000 €	350 000 €	200 000 €

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Salle polyvalente DAUPHIN	600 000 €	-	600 000 €	- €	8 343,60 €	-	250 000 €	250 000 €	91 656,40 €

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Logement boulangerie SAINT-MAJME	100 000 €	100 000 €	200 000 €	- €	- €	-	50 000 €	150 000 €	-

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Logements MAIRIF	270 000 €	230 000 €	500 000 €	180 382,62 € 69 617,38 €	15 371,51 €	229 300,87 €	- €	5 327,62 €	-

**DECIDE de TRANSFÉRER les 2 autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans les 2 tableaux ci-dessous du budget ÉCONOMIE sur le budget PRINCIPAL :**

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Béguinage La REINE ROSE	1 040 000 €	- €	1 040 000 €	-	2 112,83 €	100 000 €	500 000 €	437 887,17 €	-

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Logements ATELIERS St Martin	260 000 €	- €	260 000 €	- €	- €	100 000 €	160 000 €	-	-

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiement réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Chemins de randonnées	100 000 €	RECETTES	19 016 €	-	30 743 €	-	30 000 €	30 000 €	9 257 €
		Département	19 016 €	-	Solde restant 19 016 €				

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_38-DE

Page 3 sur 3

**Objet :**

**AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Principal**

n° 2024/38

**DÉCIDE d'OUVRIR** l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous :

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Logement VILLARDO	230 000 €	- €	230 000 €	-	2 112,83 €	-	100 000 €	27 887,17 €	-

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_38-DE

Page 4 sur 4

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_39-DE

n° 2024/39

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Economie

*Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du Rapporteur entendu,

A l'Unanimité,

**DECIDE** de **MODIFIER** les autorisations de programme et crédits de paiements (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous.

**Objet : AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Economie**

n° 2024/39

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Ateliers de St Martin les EAUX	1 037 000 €	- 260 000 €	777 000 €	33 738,86 €	1 745,96 €	-	400 000 €	341 515,18 €	-
		<b>RECETTES</b>	400.000 €	<b>Emissions</b>	<b>Solde restant</b>				
		Etat	250 000 €	-	250 000 €				
	Région	150 000 €	150 000 €	-	150 000 €				

➤ Opération scindée en 2024 sur le budget principal pour les logements (25%) et sur le budget économie pour les ateliers (75%)

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Hangars de Banon	1 900 000 €	- €	1 900 000 €	242 092,83 €	291 439,78 €	-	1 210 000 €	156 467,39 €	-
		<b>RECETTES</b>	570 000 €	<b>Emissions</b>	<b>Solde restant</b>				
		Etat	635 000 €	190 500 €	444 500 €				
	Région	300 000 €	300 000 €	-	300 000 €				

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Réhabilitation de la Mine à St MAIME	900 000 €	-	900 000 €	30 734 €	- €	-	34 266 €	145 000 €	690 000 €

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Projet Eaux minérales ST MARTIN	911 000 €	-	911 000 €	144 924 €	18 980 €	-	50 000 €	300 000 €	447 096 €
		<b>RECETTES</b>	86 000 €	<b>Emissions</b>	<b>Solde restant</b>				
		FNADT	86 000 €	46 173,40 €	39 826,60 €				

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
ZAE REILLANNE	540 000 €	- €	540 000 €	-	12 265 €	-	10 000 €	120 000 €	126 00 €

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
ZAE Pitaugier/ Dauphin	400 000 €	-	400 000 €	25 306,60 €	17 960 €	-	50 000 €	200 000 €	106 733,40 €

## Objet :

AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Economie

n° 2024/39

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Bâtiments en location à BANON	450 000 €	- 330 000 €	120 000 €	2 160 €	758,33 €	-	100 000 €	17 081,67 €	-
		<b>RECETTES</b>	45 000 €	<b>Emissions</b>	<b>Solde restant</b>				
		Etat	45 000 €	13 500 €	31 500 €				

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Bâtiments en location à St MICHEL	450 000 €	-	450 000 €	8 094,93 €	80 450,55 €	311 454,52 €	-	50 000 €	-

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Hôtel de BANON	1 050 000 €	-	1 050 000 €	1 200 €	-	-	50 000 €	500 000 €	498 800 €

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Projet OPPEDETTE	630 000 €	-	630 000 €	-	-	-	100 000 €	200 000 €	330 000 €

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Commerce SIMIANE Maison Thomas	70 000 €	160 000 €	230 000 €	-	-	10 000 €	90 000 €	130 000 €	-

Soit la somme totale de :  
100 000 € en 2024

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Commerce REILLANNE Maison Fontès	260 000 €	- 60 000 €	200 000 €	79 604,10 €	103 236,30 €	44 301,93 €	- 40 000 €	12 857,67 €	-
							<b>Soit la somme totale de :</b>		
							<b>4 301,93 € en 2024</b>		

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_39-DE

Page 3 sur 5

## Objet :

AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Economie

n° 2024/39

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Les QUATRE REINES	820 000 €	-	820 000 €	-	-	-	50 000 €	500 000 €	270 000 €

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Maison du Tourisme	500 000 €	-	500 000 €	-	-	-	100 000 €	300 000 €	100 000 €

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Extension Coniserie LEBLANC	850 000 €	250 000 €	1 100 000 €	-	-	-	50 000 €	650 000 €	400 000 €

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Etudes ressources AEP (eau potable)	70 000 €	280 000 €	350 000 €	-	2 500 €	-	200 000 €	147 500 €	-

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Bureau touristique REILLANNE	250 000 €	-	250 000 €	-	1 500 €	-	50 000 €	198 500 €	-

**DÉCIDE D'OUVRIR** les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous :

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Commerce MAIRIF à Reillanne	250 000 €	-	250 000 €	11 277,84 €	12 822,46 €	78 827,54 €	40 000 €	107 072,16 €	-

Soit la somme totale  
de : **118 827,54 €**

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_39-DE

Page 4 sur 6

**Objet : AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Economie**

n° 2024/39

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
BOULANGERIE Saint-Maime	250 000 €	-	250 000 €	-	-	-	100 000 €	100 000 €	50 000 €

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
COLLINES DE Provence	1 000 000 €	-	1 000 000 €	-	-	-	150 000 €	850 000 €	-

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
HÔTEL de Simiane-la-Rotonde	700 000 €	-	700 000 €	-	-	-	320 000 €	380 000 €	-

**DÉCIDE DE CLÔTURER** l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous :

Opérations	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
BREMOND	3 200 000 €	-	3 200 000 €	8 501,26 €	61 564,74 €	-	clôturé	-	-

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

*[Signature]*

Jacques DEPIEDS

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_39-DE



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_40-DE

### Séance du 15 avril 2024

n° 2024/40

#### Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

#### ▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

#### ▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

#### PRÉSENTS :

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Déchets Ménagers

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du Rapporteur entendu,

A l'Unanimité,

**DECIDE** de **MODIFIER** les autorisations de programme et crédits de paiements (AP/CP) telles qu'indiquées dans le tableau ci-dessous.

Objet :

**AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Déchets ménagers**

n° 2024/40

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer	
							2024	2025		
Acquisition colonnes	1 200 000 €	300 000 €	1 500 000 €	651 687,86 €	522 951,39 €	-	250 000 €	73 360,75 €	-	
		<b>RECETTES</b>	<b>300 000 €</b>	<b>Emissions</b>	<b>Solde restant</b>					
		Région	300 000 €	300 000 €						

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Aménagement PAV	800 00 €	200 000 €	1 000 000 €	449 044,06 €	232 428,40 €	-	200 000 €	118 527,54 €	-
	20 000 €	-	20 000 €	3 457,20 €	50 €	-	5 512 €	10 980,80 €	-

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Matériel de transport	700 000 €	10 000 €	710 000 €	-	310,28 €	-		3 973,72 €	clôturé
		<b>RECETTES</b>	<b>130 700 €</b>	<b>Emissions</b>	<b>Solde restant</b>				
		Etat	130 700 €	39 210 €	91 490 €				

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Bennes/compacteurs a cartons	360 000 €	-	360 000 €	2 622,54 €	21 474 €	-	165 000 €	170 903,46 €	-

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Sondes	220 000 €	-	220 000 €	74 120,16 €	71 440,80 €	-		44 439,04 €	-
		<b>RECETTES</b>	<b>198 000 €</b>	<b>Emissions</b>	<b>Solde restant</b>				
		Europe	198 000 €	97 968,50 €	100 031,50 €				

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Digesteur	220 000 €	-	220 000 €	-	-	-	100 000 €	120 000 €	-

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_40-DE

**Objet : AUTORISATION DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT  
BUDGET PRIMITIF 2024 – Budget Déchets ménagers**

n° 2024/40

**DECIDE de CLÔTurer l'autorisation de programme et crédits de paiement (AP/CP) telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous :**

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Garages et Ateliers à BANON	680 000 €	-	680 000 €	321 914,38 €	279 809,85 €	-	clôturé		
		RECETTES DETR	167 400 € 167 400 €	Emissions 86 127,30 €	Solde restant 81 272,70 €				

Opération	AP initiale votée	Révision de l'exercice	Nouveau montant de l'AP	Crédits de paiement antérieurs	Crédits de paiements réalisés 2023	Restes à réaliser sur 2024	Crédits de paiement		Reste à financer
							2024	2025	
Programme LEADER	102 000 €	-	102 000 €	41 155,20 €	35 332,70 €	25 512,10 €	clôturé		
		RECETTES Europe Leader	69 500 € 41 600 €	Emissions -	Solde restant 41 600 €	<b>Soit un total de 0 €</b>			
		Région	27 900 €	-	27 900 €				

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

*Jacques DEPIEDS*

Jacques DEPIEDS

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_40-DE

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024  
Reçu en préfecture le 18/04/2024  
Publié le  
ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_41-DE

n° 2024/41

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation :

Le 08/04/2024

Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :**

Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** PLACEMENT DES EXCEDENTS DE TRESORERIE

### *Le Conseil de Communauté,*

L'exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

CONSIDERANT les excédents de Trésorerie de la Communauté de communes Haute-Provence Pays de Banon.

CONSIDERANT l'origine des excédents à savoir la vente de bâtiments :

- ✓ Sté Oliviers & Co : 420 000 €
- ✓ Sté BIOTEC à St Martin-les-Eaux : 24 967 €
- ✓ Ferme relais à St Martin-les-Eaux : 80 000 €
- ✓ Vente parcelle SCI St Lazare : 37 250 €
- ✓ Terrain Sté CIEL D'AZUR : 7 510 €
- ✓ Jugement litige SUD TENNIS (CCPB) : 13 637 €
- ✓ Terrain SA DUFOUR : 94 864 €
- ✓ SARL Huppert : 21 499 €
- ✓ Terrain Sté CIEL D'AZUR : 95 512 €
- ✓ Atelier Maroquinerie à ST Michel l'Observatoire : 5 500 €
- ✓ Garage la Forge à DAUPHIN : 10 000 €
- ✓ Jugement litige gymnase à BANON : 193 288 €
- ✓ Recours à un emprunt de 700 000 € à ce jour inutilisé (livraison différée de deux camions de collecte)

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_41-DE

**Objet : PLACEMENT DES EXCEDENTS DE TRESORERIE**

**n° 2024/41**

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**DECIDE** le placement des excédents.

**DIT** que cette somme qui s'élève à 1 000 000 € pourra, lors de son éventuel renouvellement, être d'un montant inférieur

**DIT** que la nature du produit souscrit est un compte à terme

**DIT** que les placements sont effectués pour une durée renouvelable, en tout ou partie, par période de 3 mois.

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, le jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_42-DE

n° 2024/42

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARI, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** | Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** BUDGET PRIMITIF 2024 - Service Principal

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU les articles L2312-1, L 2312-3 et L 5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'instruction comptable M57.

CONSIDERANT la présentation du budget primitif 2024 pour le service principal.

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2024 pour le service principal qui s'équilibre comme suit :

- > Section fonctionnement 7 270 797,00 €
- > Section d'Investissement 3 950 064,00 €

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, le jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_43-DE

n° 2024/43

**Nombre de membres :**

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ **Date de la convocation :**

Le 08/04/2024

▪ **Date d'affichage :**

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUULT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUULT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** BUDGET PRIMITIF 2024 - Service Economie

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU les articles L2312-1, L 2312-3 et L 5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'instruction comptable M57.

CONSIDERANT la présentation du budget primitif 2024 pour le service économie.

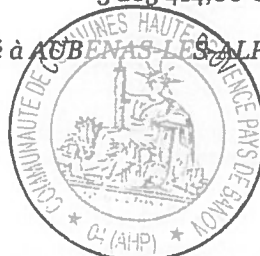
Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

**ADOpte** le Budget Primitif 2024 pour le service économie qui s'équilibre comme suit :

- Section fonctionnement 1 834 852,00 €
- Section d'Investissement 5 265 414,00 €

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_44-DE

n° 2024/44

Nombre de membres :

▪ afférents au Conseil de Communauté : 38  
▪ en exercice : 38  
▪ qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVAUT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVAUT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** BUDGET PRIMITIF 2024 - Service déchets ménagers

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU les articles L2312-1, L 2312-3 et L 5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'instruction comptable M57.

**CONSIDERANT** la présentation du budget primitif 2024 pour le service déchets ménagers.

Après en avoir délibéré,

A l'Unanimité,

**ADOpte** le Budget Primitif 2024 pour le service déchets ménagers qui s'équilibre comme suit :

- Section fonctionnement 3 504 930,00 €
- Section d'Investissement 2 388 188,00 €

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS



# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_45-DE

n° 2024/45

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

Date de la convocation :

Le 08/04/2024

Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARI, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVALT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** BUDGET PRIMITIF 2024 - Service SPANC

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU les articles L2312-1, L 2312-3 et L 5214-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'instruction comptable M57.

CONSIDERANT la présentation du budget primitif 2024 pour le service SPANC.

Après en avoir délibéré,

À l'Unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2024 pour le service SPANC qui s'équilibre comme suit :

- Section fonctionnement 20 936.00 €
- Section d'Investissement 7 308.00 €

Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 18/04/2024

Reçu en préfecture le 18/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_46-DE

n° 2024/46

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARI, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :**

Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVALT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :**

Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :**

FONDS DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du rapporteur entendu,

**CONSIDERANT** le Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) créé par la Loi du 16/10/2010.

Après en avoir délibéré,  
A l'Unanimité,

**DECIDE** de prendre en charge la totalité du prélèvement pour 2024.

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

Jacques DEPIEDS

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUTE-PROVENCE PAYS DE BANON

## Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 15 avril 2024

Envoyé en préfecture le 19/04/2024

Reçu en préfecture le 19/04/2024

Publié le

ID : 004-200071025-20240415-DELIB\_2024\_47-DE

n° 2024/47

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 38
- en exercice : 38
- qui ont pris part à la délibération : 33

▪ Date de la convocation :

Le 08/04/2024

▪ Date d'affichage :

Le 08/04/2024

L'an deux mil vingt-quatre le quinze du mois d'avril à quatorze heures trente minutes, le Conseil de Communauté s'est réuni à AUBENAS-LES-ALPES, à la salle des fêtes, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

**PRÉSENTS :**

Mme Sylvie MARTELLI, Conseillère communautaire d'AUBENAS-LES-ALPES  
Mme Michèle MOUTTE, M. Philippe LOGEAY, M. José GUTIERREZ, conseillers communautaires de BANON  
Mme Michel BERTIN, M. Michel GASPARDIN, conseillers communautaires de DAUPHIN  
M. Claude PELLISSIER, Conseiller communautaire de LA ROCHEGIRON  
M. Jacques DEPIEDS, Mme Anne-Marie DE SIKE, M. Luc GRECO, M. Pierre BRUN, Conseillers communautaires de MANE  
M. Mathias GUIBERT, Conseiller communautaire de MONTJUSTIN  
M. Richard LE RIGUIER, conseiller communautaire de MONTSALIER  
M. Philippe VIAL, Conseiller communautaire d'OPPEDETTE  
M. Gérard BURCHERI, Conseiller communautaire de REDORTIERS  
Mme Muriel LAVALT, M. Bernard GIORGI, Mme Isabelle GRENUT, Conseillers communautaires de REILLANNE  
Mme Muriel GARAU, Conseillère communautaire de REVEST DES BROUSSES.  
M. Bernard GRANET, Conseiller communautaire de REVEST DU BION.  
M. Stephen PARRAUD, Conseiller communautaire de SAINT MAIME  
M. Stéphane DELRIEU, Conseiller communautaire de SAINT MARTIN-LES-EAUX  
M. Jean-Paul GROSSO, Mme Martine COUTE, M. Raymond ARMANET, Mme Béatrice CONSTANTINESCO, Conseillers communautaires de ST MICHEL L'OBSERVATOIRE  
M. Thibault DALLAPORTA, Conseiller communautaire de SIMIANE-LA-ROTONDE  
M. Alain CLAPIER, Conseiller communautaire de VACHERES  
M. Pierre POURCIN, Conseiller communautaire de VILLEMUS

**POUVOIRS :** Mme Marie-Christine ALMERAS a donné pouvoir à M. Alain CLAPIER  
Mme Claudie DAUPHIN-RIVIERE a donné pouvoir à M. Bernard GRANET  
M. Francis MARGUERITE a donné pouvoir à Mme Muriel LAVALT  
Mme Claire DUFOUR a donné pouvoir à M. Bernard GIORGI

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie MARTELLI

**Objet :** REHABILITATION DE LA MAISON DE LA PLACE DITE « MAIRIF » A REILLANNE  
Demande de financement

### *Le Conseil de Communauté,*

L'Exposé du rapporteur entendu,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU la Loi de Finance pour 2023 n°2022-1726 du 30/12/2022.

VU la création du Fonds Vert pour l'accélération de la transition écologique dans le territoire.

**CONSIDERANT** que ce Fonds Vert a pour objectif de soutenir les projets visant la performance environnementale.

**CONSIDERANT** le projet de réhabilitation d'un bâtiment en friche sur la place dite « Mairif » à REILLANNE pour y réaliser un logement social et un commerce.

**CONSIDERANT** l'intérêt que revêt cette opération sur le plan économique et social.

**CONSIDERANT** que ce projet est éligible au Fonds Vert au titre du projet visant à favoriser le recyclage du foncier (friche).

**CONSIDERANT** le montant du projet qui s'élève à 567 690 € HT.

n° 2024/47

**Objet : REHABILITATION DE LA MAISON DE LA PLACE DITE « MAIRIF » A REILLANNE**  
**Demande de financement**

Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

**ADOPTE** le plan de financement suivant :

Montant de l'opération	ETAT Fonds vert	Etat DDT	Autofinancement
567 690 € HT	252 907,48 €	10 200 €	304 582,52 €

**SOLLICITE** le concours financier de l'Etat au titre du Fonds vert.

**AUTORISE** Monsieur le Président à présenter cette demande de financement.

*Ainsi fait et délibéré à AUBENAS-LES-ALPES, les jour, mois, an que dessus.*



Le Président de Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon,

  
Jacques DEPIEDS